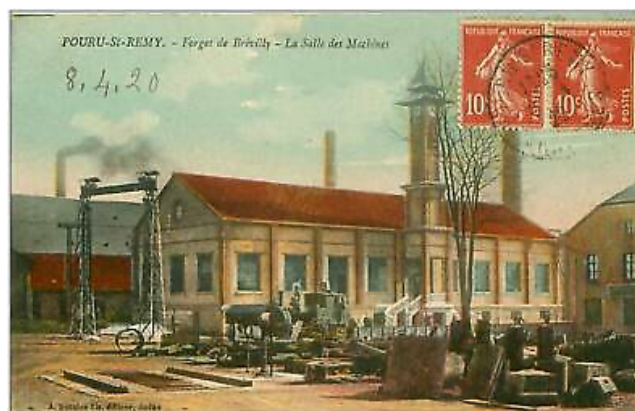


1^{er} N° du journal de la famille

« Je répandrai des bénédictions
sur toutes leurs entreprises.
Je bénirai même les maisons où
l'image de mon cœur sera exposée
et honorée. »
(Prom. du S. C. à la B^{he} M.M.)¹

Forges de Brévilly, le 11 juillet 1902



Plaçons d'un commun accord ce journal sous la protection du Sacré-Cœur comme notre cher Papa y avait placé notre maison de St-Saulve, nous continuerons ainsi ses traditions, gardant entre nous une étroite union que resserrera encore cette petite feuille, messagère des joies, des craintes, des chagrins, hélas ! de chacun d'entre nous.

Jusqu'à sa mort, notre cher papa, par sa correspondance nous donnait des nouvelles des uns et des autres ; parce qu'ainsi nous continuerons son œuvre et nous attirerons ainsi sa bénédiction sur toute sa famille qu'il aimait tant et qui restera toujours unie.

Permettez-moi de donner ici quelques explications pour ceux d'entre nous qui étaient absents quand nous avons décidé la fondation du journal.

Le Messenger de St-Saulve doit faire le tour de la famille dans l'ordre suivant : Cécile, Pierre, Albert, Henri, Caroline, Marie, Jacques, Gonzague, Charles, Claire, Lucie, Henriette et Maman qui voudra bien nous donner des nouvelles de Loulou et des petits frère et sœurs. Maman me renverrait le tout, j'ai été chargée de centraliser les feuilles, mais chacun de vous

¹ Promesse du Sacré Cœur à la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque – canonisée en 1920

en recevant une nouvelle fois le journal y trouvera sa dernière prose afin qu'il ait un point de repère.

Nous vous prions de ne pas conserver le journal plus de trois jours au maximum et moins de temps si c'est possible, il sera d'autant plus intéressant que les nouvelles seront plus fraîches. Nous pourrions étudier s'il n'y aurait pas lieu de sanctionner les retardataires en imposant, par exemple, une amende qui servirait à l'affranchissement. À étudier aussi cet affranchissement qui peut être plus onéreux pour ceux qui sont à la fin de la liste puisque le journal m'arrivant je l'allège d'un certain nombre de feuilles, je crois qu'on ne ferait pas mal de mettre en commun cette dépense des timbres.

Donnez-moi vos idées ; pour commencer, je vous engage à tenir la comptabilité de vos timbres. Comme papier, le plus pratique est un papier léger qui ne soit pas trop transparent, il me semble que celui-ci n'est pas mal, on le trouve au Bon Marché sous cette indication : Papier à lettre marque « globe-trotter » vergé, filigrané, format 0,20 ½ × 0,13 la boîte de 200 feuilles et 50 enveloppes 2,25 Fr. ou bien 150 f sans envel. 2,75 (1 enveloppe et 4 feuilles pèsent 15 g). Pour les enveloppes nous ferions bien de nous procurer une g^{de} dimension afin de ne pas plier le papier. En attendant que nous ayons le papier et les enveloppes désirables écrivons pour le mieux avec ce que nous avons, que ce ne soit pas une raison de faire languir le journal.

Je dois recevoir ces jours-ci des renseignements sur la manière dont fonctionne dans une famille un journal analogue à celui-ci, je vous en ferai part s'il y a lieu ; de votre côté communiquez-nous vos bonnes idées, dites ce que vous approuvez et ce que vous réprochez.

Nous vous engageons à commencer votre chronique sans attendre l'arrivée du Messenger, cela fera gagner du temps, quand vous le recevrez, vous ajouterez vos « dernières nouvelles » et vous l'expédiez au suivant. Dans chaque ménage, ce sera indifféremment le mari ou la femme qui tiendra la plume ils pourront aussi se la passer de l'un à l'autre.

On donnera des nouvelles de son foyer, on racontera les petits événements qui nous intéressent tous, on donnera des nouvelles des parents et amis les faits intéressants du pays que l'on habite spécialement de St-Saulve, de Valenciennes et de Douai ; les poids des enfants de temps en temps afin de que l'on se rende compte si les siens sont à hauteur ou bientôt à grosseur, si le cœur en dit ceux même des parents ; on pourra donner ou demander des renseignements sur des domestiques, des adresses, des patrons, des recettes de cuisine, on écrira en prose ou en vers. On pourra se souhaiter la fête réciproquement, comme j'arriverais trop tard pour celle d'Henri je lui écrirai séparément, mais que Jacques et Marthe veuillent bien agréer à l'avance tous nos vœux.

Je n'ai pas grand-chose à vous dire aujourd'hui de mon chez-moi puisque je vous ai tous vus ces jours-ci. J'ai retrouvé tout mon monde bien portant, les enfants m'ont fait grand accueil,

Geneviève qui n'avait cessé de me chercher partout tous les jours de mon absence m'appelle toute la journée et me caresse avec ses petites mains, je ne sais pas si Emmanuel m'a reconnue mais il a dansé et ri en me voyant.

J'ai développé les photographies prises à Saint-Saulve, celle de la famille de Pierre a été malheureusement prise sur une mauvaise plaque, elle est tout à fait mauvaise. Toutes celles de jardin et de la maison sont bonnes, je vous envoie un échantillon ci-dessus. Pour la procession j'ai eu plusieurs plaques voilées mais j'en ai qui ne sont pas mauvaises. Celles de Jacques à cheval sont bonnes, je les lui enverrai ces jours-ci ainsi qu'à Pierre qui les a prises avec moi. Seulement permettez que je me donne un peu de temps de respirer, elles ne sont pas encore toutes tirées.

Pour Pierre Dupont : L'adresse que je trouve sur mon bureau américain c'est : H. P. Moorhouse Paris et Il est mis (made in America). On trouverait l'adresse exacte au Bottin. Il m'a coûté 263,90 plus le transport. Je lui envoie le catalogue d'une maison de Lyon. Je pense aussi au répertoire que je dois lui faire.

Henriette m'a demandé des patrons de culottes, je vais m'en occuper.

J'ai de bonnes nouvelles de Max et de Paul, je n'en n'ai pas de Charles depuis mon retour. Je ne sais pas encore quand il passera ses examens mais je le recommande vivement à vos prières. Merci à tous mes chers frères et sœurs, pour leur si affectueux accueil pendant notre séjour dans le nord. Bonnes amitiés à tous.

